

MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES DES EAUX ET FORETS

Mission
du Recensement
de Brazzaville

CARTE D'AGENT RECENSEUR

M..... est chargé
de procéder aux opérations du Recensement de
Brazzaville prescrit par le décret n°.....
du.....

M..... est tenu
au secret professionnel et ne peut divulguer à
quiconque les renseignements individuels fournis
par les personnes recensées.

Brazzaville, le

Le Chef de la Mission
du Recensement de Brazzaville,



RÉPUBLIQUE DU CONGO

**RECENSEMENT
DE BRAZZAVILLE**

A T T E S T A T I O N

Monsieur

a été recensé le

à..... heures.....

Nombre de personnes recensées dans
le ménage.....

L'Agent recenseur,

RÉPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES
ET DES EAUX ET FORÊTS

Mission du Recensement
de Brazzaville

**AVIS DE PASSAGE
DE L'AGENT RECENSEUR**

Monsieur,

L'Enquêteur chargé de recenser votre quartier se
présentera chez vous le..... vers..... h.....

Il n'est pas possible de préciser l'heure exacte de
ce passage ; à l'issue des opérations vous recevrez une
attestation de l'Agent recenseur indiquant l'heure à
laquelle vous avez été recensé. Vous pourrez remet-
tre, le cas échéant, cette attestation à votre employeur.

Il vous est demandé de préparer et tenir à la
disposition de l'Agent recenseur, tout document de
l'Etat civil concernant les membres de votre famille
et vous-même.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations
distinguées.

Le Chef de Mission,
J.-L. LA ROSA.

MINISTERE
DES AFFAIRES ECONOMIQUES
ET DES EAUX ET FORETS

RECENSEMENT DE BRAZZAVILLE

Le Gouvernement a fait récemment procéder aux recensements de la population à Pointe-Noire, à Dolisie et en brousse. Il a décidé par décret n° 61-229 du 20 septembre recenser la population de Brazzaville.

Pourquoi un recensement ?

Parce que, pour faire un plan de développement économique, construire des écoles, des hôpitaux, des maternités, le Gouvernement doit bien connaître la population du pays et de sa capitale ; il doit savoir comment elle est composée, de combien elle augmente, combien de jeunes doivent aller à l'école, combien de personnes sont sans travail, etc...

La municipalité aussi a besoin de ces renseignements pour son programme d'équipement social : rues, égouts, fontaines, dispensaires, écoles, etc...

Le recensement a commencé par le quartier de Poto-Poto le 16 octobre, il va se continuer sur Ouenzé et Moungali, puis sur Bacongo et Makélékélé ; et, en dernier lieu, sur tout le reste de l'agglomération.

Il est demandé aux habitants de réserver un bon accueil, le moment venu aux agents recenseurs qui se présenteront chez eux. En facilitant leur travail par votre sincérité et votre bonne volonté, vous contribuerez à l'œuvre de construction nationale de votre pays.